

Communiqué de presse

30 septembre 2019 - N° 32

SCOR salue la décision de A.M. Best de confirmer la note de solidité financière du Groupe à « A+ (Supérieure) » et la note de crédit émetteur du Groupe à « aa- »

L'agence A.M. Best a décidé de confirmer la note de solidité financière du groupe SCOR à « A+ (Supérieure) », ainsi que sa note de crédit émetteur à « aa- ».

Pour A.M. Best, cette décision reflète : « *la solidité du bilan de SCOR, jugée très élevée, ainsi qu'une performance opérationnelle forte, un fonds de commerce très profond et un risk management de très haut niveau.* »

A.M. Best ajoute que « *la solidité du bilan de SCOR est démontrée par une solvabilité à fin 2018 – mesurée par le ratio de capitalisation « Best's Capital Adequacy Ratio – qui se situe au niveau le plus élevé ».* A.M. Best anticipe que « *la solvabilité se maintienne à l'avenir au niveau le plus élevé, soutenue par la gestion prudente du portefeuille d'investissement de SCOR et un programme de rétrocession très complet destiné à préserver son capital.* »

L'agence conclut que « *SCOR est un réassureur global de tout premier plan. La grande qualité du fonds de commerce du Groupe partout dans le monde, sa capacité à nouer des relations commerciales de long terme, et son expertise technique permettent à SCOR de gérer efficacement les cycles de marché de la réassurance, tant au niveau local que global.* »

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Nous nous réjouissons de la décision de l'agence A.M. Best de confirmer la note de solidité financière du Groupe à « A+ (Supérieure) », ainsi que sa note de crédit émetteur à « aa- ». Soulignant la capacité de SCOR à conjuguer avec succès croissance, solvabilité et rentabilité, l'agence de notation insiste sur la solidité de la performance opérationnelle du Groupe, la profondeur de son fonds de commerce dans le monde et son risk management de très haut niveau. Cette décision, qui démontre clairement le bien-fondé de notre stratégie en tant que réassureur global de premier plan, place le lancement de notre plan « Quantum Leap » sous les meilleurs auspices.* »

Le communiqué de presse publié par A.M. Best peut être consulté sur le site Internet de l'agence, à l'adresse suivante : <http://www.ambest.com>.

*

* *

Contacts

Presse

Anette Rey
+33 (0)1 58 44 82 82
arey@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

30 septembre 2019 - N° 32

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».